

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01305

Numéro SIREN : 433 629 656

Nom ou dénomination : ACBCS

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/009448

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/009448**
n°de gestion : **2000B01305**
n°SIREN : **433 629 656 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 09/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ACBCS - Société à responsabilité limitée
137 rue du Mayoussard 38430 Moirans -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1457864

Bilan

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	11 568	5 111	6 458	10 314	- 3 856
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	18 644	11 695	6 949	2 991	3 958
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	259		259	259	
TOTAL (I)	30 471	16 806	13 665	13 564	101
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	23 827		23 827	23 827	
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	145 313	6 452	138 862	167 877	- 29 015
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel				1 364	- 1 364
. Sociétés					
. Etat, impôts sur les bénéfices	18 369		18 369	8 468	9 901
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	22 194		22 194	12 643	9 551
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	250 712		250 712	422 407	- 171 695
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	4 480		4 480	3 700	780
TOTAL (II)	464 894	6 452	458 443	640 285	- 181 842
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	495 366	23 258	472 108	653 849	- 181 741

Bilan (suite)

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	6 948	7 700	- 752
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	965	965	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	118 288	169 896	- 51 608
Résultat de l'exercice	45 539	51 416	- 5 877
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	171 740	229 977	- 58 237
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	15 693	36 228	- 20 535
. Découverts, concours bancaires	393	381	12
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	216 045	303 242	- 87 197
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	14 193	15 122	- 929
. Organismes sociaux	23 781	32 373	- 8 592
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	24 684	30 740	- 6 056
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 906	2 727	- 821
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	26	87	- 61
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	3 646	2 972	674
TOTAL (IV)	300 368	423 872	- 123 504
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	472 108	653 849	- 181 741

Compte de résultat

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	898 920		898 920	832 760	66 160
Production vendue biens	105		105	72	33
Production vendue services	1 461 059		1 461 059	1 476 138	- 15 079
Chiffres d'affaires Nets	2 360 084		2 360 084	2 308 970	51 114
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			37 137	16 629	20 508
Autres produits			158	80	78
Total des produits d'exploitation (I)			2 397 379	2 325 679	71 700
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			825 336	783 519	41 817
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			1 269 775	1 259 194	10 581
Impôts, taxes et versements assimilés			4 792	4 497	295
Salaires et traitements			158 501	153 900	4 601
Charges sociales			67 770	69 875	- 2 105
Dotations aux amortissements sur immobilisations			7 434	2 373	5 061
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 888		2 888
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			14 095	100	13 995
Total des charges d'exploitation (II)			2 350 591	2 273 459	77 132
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			46 788	52 219	5 431
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés				5 760	- 5 760
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)				5 760	- 5 760
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilés			577	1 014	- 437
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			577	1 014	- 437
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			- 577	4 746	- 5 323
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			46 210	56 966	- 10 756

Compte de résultat (suite)

	Sauvent des le 31/12/2018 (12 mois)	Sauvent précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	616		616	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	616		616	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	616		616	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 287	5 550	- 4 263	-76,81
Total des Produits (I+II+V+VII)	2 397 995	2 331 439	66 556	2,85
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	2 352 456	2 280 023	72 433	3,18
RESULTAT NET	45 539	51 416	- 5 877	-11,43
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail Immobilier				



SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

SARL ACBCS

Exercice clos le 31/12/2018

SADEC BOURGOIN
Immeuble Le Transalpin
17 avenue d'Italie
38300 BOURGOIN JALLIEU
Tel +33 (0)4 74 28 33 31
Fax +33 (0)4 74 28 46 29
Mail accueil.bourgoin@sadec-akelys.fr
www.sadec-akelys.fr

SARL ACBCS

**137 RUE DU MAYOUSSARD
38430 MOIRANS**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Nos cabinets : Bourgoin-Jallieu • Cergy-Pontoise • Châlons-en-Champagne • Dijon • Lille • Lyon • Nancy • Nogent-sur-Seine • Paris
Pouilly-en-Auxois • Romilly-sur-Seine • Saint-Dié • Saint-Dizier • Sens • Strasbourg • Troyes • Vitry-le-François

Société SADEC - Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région de Paris - Ile de France
Société de Commissaires aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris

Siège social - 19 avenue de Messine - 75008 Paris - Tél +33 (0)1 53 53 58 00

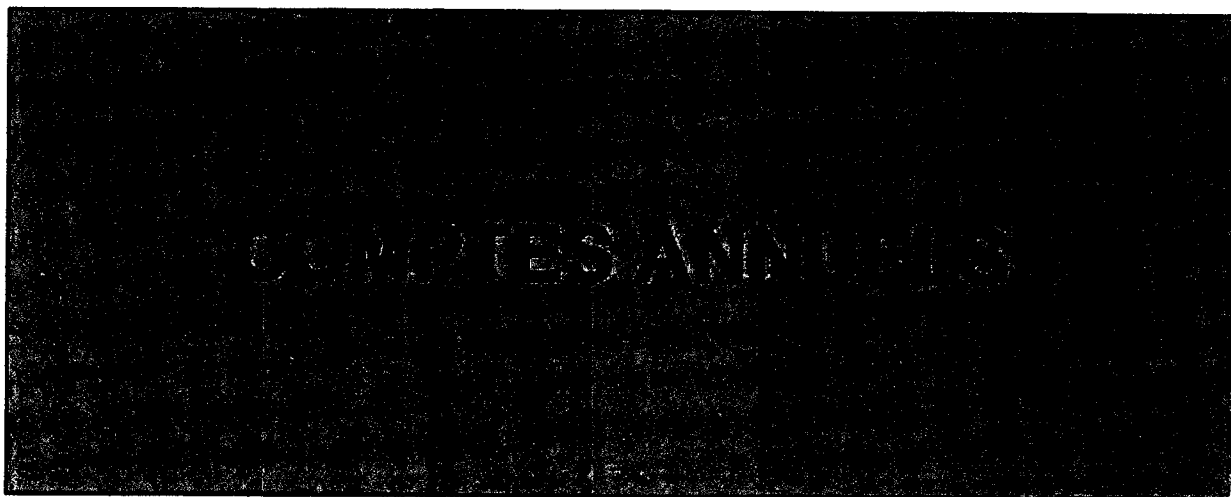
Siège administratif - 6 rue du Général Sarrail - 10000 Troyes - Tél +33 (0)3 25 80 66 80

SELAS au capital de 4 000 000 euros - RCS Paris 351 461 694 - SIRET 351 461 694 00439 - APE 6920 Z - N° TVA intracommunautaire : FR41351461694

SOMMAIRE

1/ COMPTES ANNUELS	1
Attestation de présentation	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Annexes 2019	7
2/ AUTRES INFORMATIONS	12
Bilan détaillé	13
Compte de résultat détaillé	15
Soldes intermédiaires de gestion	18
Liasse 18 IS RN	20

1/ COMPTES ANNUELS



Attestation de présentation

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SARL ACBCS relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	472 107,76	Euros
Chiffre d'affaires :	2 360 084,22	Euros
Résultat net comptable :	45 539,39	Euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à BOURGOIN-JALLIEU,
Le 22/03/2019

Expert-Comptable
William STINGRE



Directeur de Bureau Associé
Stéphane LABROSSE



Annexes 2019

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 472 107,76 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 45 539,39 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 22/03/2019 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de reconstitution de leur fonds de roulement

Annexes 2019 (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 30 471 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	11 568			11 568
Immobilisations corporelles	12 276	7 535	1 167	18 644
Immobilisations financières	259			259
TOTAL	24 103	7 535	1 167	30 471

Amortissements et provisions d'actif = 16 806 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 255	3 856		5 111
Immobilisations corporelles	9 285	3 578	1 167	11 695
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	10 539	7 434	1 167	16 806

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	11 568	5 111	6 458	3 ans
Matériel de bureau et informatique	18 141	11 192	6 949	3 ans
Mobilier	503	503	0	5 ans
TOTAL	30 212	16 806	13 406	

Etat des créances = 190 615 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	259		259
Actif circulant & charges d'avance	190 356	190 356	
TOTAL	190 615	190 356	259

Provisions pour dépréciation = 6 452 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	17 658				6 452
Comptes financiers					
TOTAL	17 658				6 452

Produits à recevoir par postes du bilan = 5 610 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	5 610
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	5 610

Charges constatées d'avance = 4 480 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2019 (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 6 948 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	7700	1,00	7 700
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés	752	1,00	752
Titres en fin d'exercice	6948	-0,10	6 948

Etat des dettes = 300 368 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	16 086	16 086		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	216 045	216 045		
Dettes fiscales & sociales	64 564	64 564		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	26	26		
Produits constatés d'avance	3 646	3 646		
TOTAL	300 368	300 368		

Charges à payer par postes du bilan = 33 494 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	393
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	8 699
Dettes fiscales & sociales	24 375
Autres dettes	26
TOTAL	33 494

Produits constatés d'avance = 3 646 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Ventilation du chiffre d'affaires = 2 360 084 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	898 920	38,09 %
Prestations de services	1 451 786	61,51 %
Produits des activités annexes	9 273	0,39 %
Rabais, remises & ristournes accord	105	0,00 %
TOTAL	2 360 084	100,00 %

Annexes 2019 (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 5 610 E

Produits à recevoir sur cts et comptes rattachés	Montant
Clients factures a etablir(418100)	5 610
TOTAL	5 610

Charges constatées d'avance = 4 480 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	4 480
TOTAL	4 480

Charges à payer = 33 494 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Cap int et comm(518600)	393
TOTAL	393

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs(408100)	8 699
TOTAL	8 699

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisio. pour congés payés(428200)	14 193
Charges sociales sur congés payés(438200)	6 672
Taxe app et form(438900)	1 604
Autres charges à payer(448600)	1 906
TOTAL	24 375

Autres dettes	Montant
Charges à payer(468600)	26
TOTAL	26

Produits constatés d'avance = 3 646 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(487000)	3 646
TOTAL	3 646

Annexes 2019 (suite)

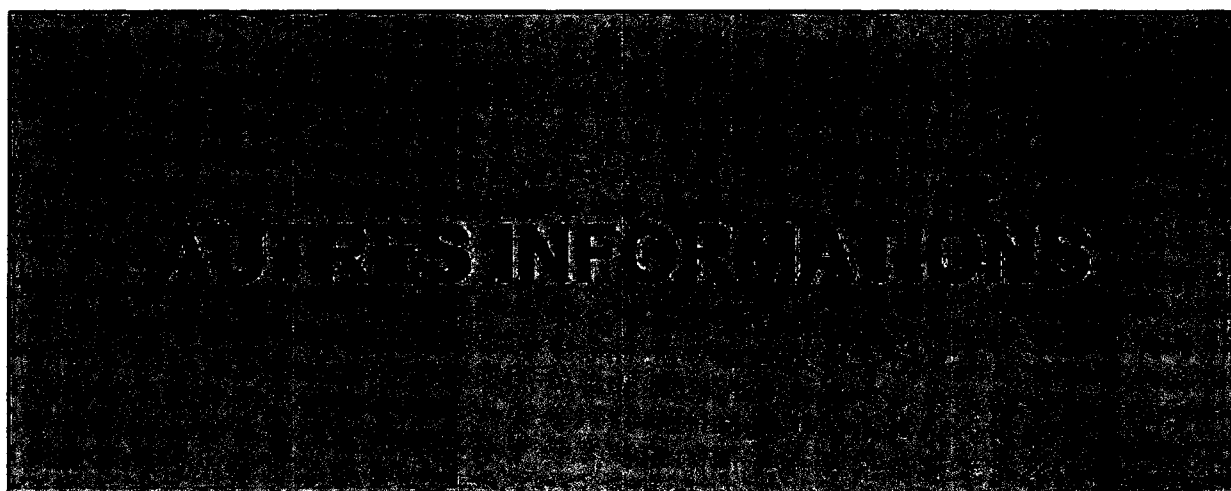
TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SARL EMI	7 622	3 049	15	1 042	1 042			750 229	135 553	
SARL ALTAE	278 400	401 552	52	3 588	3 588			507 039	77 225	61 298
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

2/ AUTRES INFORMATIONS



Bilan détaillé

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Concessions, brevets, droits similaires	11 568	5 111	6 458	10 314	- 3 856
205000 Concessions et droits similaires	11 568		11 568	11 568	
280500 Concessions et droits similaires		5 111	-5 111	-1 255	- 3 856
Autres immobilisations corporelles	18 644	11 695	6 949	2 991	3 958
218300 Matériel de bureau et informatique	18 141		18 141	11 772	6 369
218400 Mobilier	503		503	503	
281830 AMORT MOB/INFORMATIQUE		11 192	-11 192	-8 781	- 2 411
281840 AMORT MOBILIER		503	-503	-503	
Autres immobilisations financières	259		259	259	
275000 Depots et cautionnements versés	259		259	259	
TOTAL (I)	30 471	16 806	13 665	13 564	101
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	23 827		23 827	23 827	
310000 STOCKS DE PIECES	23 827		23 827	23 827	
Clients et comptes rattachés	145 313	6 452	138 862	167 877	- 29 015
411000 Clients divers	131 961		131 961	148 216	- 16 255
416000 Clients douteux ou litigieux	7 742		7 742	21 134	- 13 392
418100 Clients factures à établir	5 610		5 610	16 185	- 10 575
491000 Provisions pour dépr. comptes		6 452	-6 452	-17 658	11 206
. Personnel				1 364	- 1 364
421000 Personnel : rémunérations dues				1 364	- 1 364
. Etat, impôts sur les bénéfices	18 369		18 369	8 468	9 901
444000 Etat impôt sur les bénéfices	18 369		18 369	8 468	9 901
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	22 194		22 194	12 643	9 551
445661 Tva deductible	20 410		20 410	152	20 258
445670 Crédit de tva à reporter	335		335	4 924	- 4 589
445860 TVA ATTENTE DED	1 449		1 449	7 567	- 6 118
Disponibilités	250 712		250 712	422 407	- 171 695
512000 Banque	250 712		250 712		250 712
512100 Comptes en monnaie nationale				422 407	- 422 407
Charges constatées d'avance	4 480		4 480	3 700	780
486000 Charges constatées d'avance	4 480		4 480	3 700	780
TOTAL (II)	464 894	6 452	458 443	640 285	- 181 842
TOTAL ACTIF (0 à V)	495 366	23 258	472 108	653 849	- 181 741

Bilan détaillé (suite)

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	6 948	7 700	- 752
101000 Capital	6 948	7 700	- 752
Réserve légale	965	965	
106100 Réserve légale	965	965	
Report à nouveau	118 288	169 896	- 51 608
110000 Report à nouveau (solde créditeur)	118 288	169 896	- 51 608
Résultat de l'exercice	45 539	51 416	- 5 877
TOTAL (I)	171 740	229 977	- 58 237
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
. Emprunts	15 693	36 228	- 20 535
164000 Emprunts auprès établis. de crédit	15 693	36 228	- 20 535
. Découverts, concours bancaires	393	381	12
518600 CAP INT ET COMM	393	381	12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	216 045	303 242	- 87 197
401000 Fournisseurs divers	207 347	257 843	- 50 496
408100 Fournisseurs	8 699	45 399	- 36 700
. Personnel	14 193	15 122	- 929
428200 Dettes provisio. pour congés payés	14 193	15 122	- 929
. Organismes sociaux	23 781	32 373	- 8 592
431000 Sécurité sociale	8 081	16 872	- 8 791
437300 ARRCO-AG2R	3 345	2 794	551
437310 AGIRC-AG2R	1 013	971	42
437330 COMPLEMENT SANTE ALLI	2 344	2 314	30
437340 CAISSE PREV ALLIANZ	720	613	107
438200 Charges sociales sur congés payés	6 672		6 672
438600 Autres charges à payer		6 956	- 6 956
438900 TAXE APP ET FORM	1 604	1 852	- 248
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	24 684	30 740	- 6 056
445870 TVA ATTENTE FAE	935	2 698	- 1 763
445874 TVA EN ATT. COLL 19.6%	224	3 086	- 2 862
445875 TVA COLL EN ATT 20%	23 525	24 956	- 1 431
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 906	2 727	- 821
448600 Autres charges à payer	1 906	2 727	- 821
Autres dettes	26	87	- 61
468600 Charges à payer	26	87	- 61
Produits constatés d'avance	3 646	2 972	674
487000 Produits constatés d'avance	3 646	2 972	674
TOTAL (IV)	300 368	423 872	- 123 504
TOTAL PASSIF (I à V)	472 108	653 849	- 181 741

Compte de résultat détaillé

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	898 920		898 920	832 760	66 160	7,94
707000 Ventes de marchandises	147 443		147 443	95 705	51 738	54,06
707010 ORDINATEUR PC	161 259		161 259	252 781	- 91 522	-36,21
707020 ORDINATEUR PORTABLE	305 762		305 762	237 219	68 543	28,89
707030 MATERIEL RESEAU	23 705		23 705	29 799	- 6 094	-20,45
707040 FOURNITURES ET MAT DIVERS	126 148		126 148	103 307	22 841	22,11
707500 LICENCES MAIL IN BLACK	23 922		23 922	25 004	- 1 082	-4,33
707600 LICENCES KERIO	6 659		6 659	11 613	- 4 954	-42,66
707700 LICENCES AUTRES	97 625		97 625	71 986	25 639	35,62
707800 LICENCE NETEXPLORER	6 397		6 397	5 347	1 050	19,64
Production vendue biens	105		105	72	33	45,83
709100 Sur ventes de produits finis	105		105	72	33	45,83
Production vendue services	1 461 059		1 461 059	1 476 138	- 15 079	-1,02
706000 Prestations de services	1 301 670		1 301 670	1 324 672	- 23 002	-1,74
706200 DEPLOIEMENT	8 686		8 686	8 133	553	6,80
706300 DEPLACEMENT	1 074		1 074		1 074	N/S
706400 GFI ANTIVIRUS	30 728		30 728	30 726	2	0,01
706410 SAV MAX BACKUP	30 018		30 018	24 745	5 273	21,31
706411 BACKUP CLOUD CONNECT	1 880		1 880	300	1 580	526,67
706420 MONITORING SERVEUR	77 730		77 730	77 405	325	0,42
708510 PORT FACTURE	9 273		9 273	10 157	- 884	-8,70
Chiffre d'affaires Net	2 360 084		2 360 084	2 308 970	51 114	2,21

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Reprises sur amortissements et provisions, tr	37 137	16 629	20 508	123,33
781740 Creances	14 095		14 095	N/S
791000 Transferts de charges d'expl.	8 888	9 286	- 398	-4,29
791100 RBT IJ PREVOYANCE	10 709		10 709	N/S
791400 RBT SS	792	1 843	- 1 051	-57,03
791800 RBT FORMATION	2 652	5 500	- 2 848	-51,78
Autres produits	158	80	78	97,50
758000 Produits divers gestion courante	158	80	78	97,50
Total des produits d'exploitation (I)	2 397 379	2 325 679	71 700	3,08
Achats de marchandises (y compris droits de d	825 336	783 519	41 817	5,34
607000 Achats de marchandises	654 563	629 498	25 065	3,98
607030 ACHATS MAT. RESEAU	22 455	27 785	- 5 330	-19,18
607100 Marchandise (ou groupe) a	10 303	7 780	2 523	32,43
607110 LICENCES KERIO	5 338	9 380	- 4 042	-43,09
607120 GFI ANTIVIRUS	11 965	14 955	- 2 990	-19,99
607130 LICENCES AUTRES	86 280	64 157	22 123	34,48
607140 SAV MAX BACKUP	13 660	13 538	122	0,90
607141 BACKUP CLOUD CONNECT	1 260	157	1 103	702,55
607150 MONITORING SERVEUR	14 100	11 992	2 108	17,58
607160 LICENCE NETEXPLORER	5 413	4 278	1 135	26,53
Autres achats et charges externes	1 269 775	1 259 194	10 581	0,84
605000 Achats materiel equipem. travaux	4 117	5 441	- 1 324	-24,33
606150 GASOIL	5 493	4 976	517	10,39
606151 FRAIS CARTE TOTAL	237		237	N/S
606300 Fournit. entretien & petit equip.	1 783	90	1 693	N/S
606350 FOURNITURE INFO	5 842	5 674	168	2,96
606400 Fournitures administratives	1 050	575	475	82,61
611000 Sous-traitance generale	1 154 311	1 153 345	966	0,08
611300 SOUS TRAITANCE AFFRANCH.	1 131	1 224	- 93	-7,60

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
613200 Locations immobilières	6 206	8 191	- 1 985	-24,23
613510 LOCATION VEHICULES	14 259	14 039	220	1,57
613520 VEHICULE DE REMPLACEMENT	229	245	- 16	-6,53
614000 Charges locatives et de copropriété	2 007		2 007	N/S
615510 ENT. DES VEHICULES	2 073	2 909	- 836	-28,74
615520 PNEUMATIQUE	406	1 291	- 885	-68,55
615600 Maintenance	4 205	3 116	1 089	34,95
616000 Primes d'assurance	5 659	7 020	- 1 361	-19,39
616100 Multirisques	5 197	3 744	1 453	38,81
616150 ASS PERTE FINANCIERE		222	- 222	-100
616400 Risques d'exploitation	2 601		2 601	N/S
618100 Documentation générale	420	420		0,00
622100 Commissions & courtages sur achats	15	95	- 80	-84,21
622200 Commissions & courtages sur ventes	100	675	- 575	-85,19
622600 Honoraires	2 677	2 650	27	1,02
622610 HONORAIRES NOTAIRES	1 500		1 500	N/S
622700 Frais d'actes et de contentieux	252	46	206	447,83
623000 Publicité publicat. relat. publiq.	17 550	14 903	2 647	17,76
623100 Annonces et insertions	133		133	N/S
623400 Cadeaux à la clientèle		270	- 270	-100
623800 Divers (pourboires, dons courants)	750	2 750	- 2 000	-72,73
624100 Transports sur achats		5	- 5	-100
624110 PORT PAYE SOUMIS	4 841	6 355	- 1 514	-23,82
624120 PORT PAYE NON SOUMIS	204	147	57	38,78
625100 Voyages et déplacements	5 277	6 227	- 950	-15,26
625150 PEAGES AUTOROUTE	1 930	1 852	78	4,21
625160 PARKING	3	15	- 12	-80,00
625700 Réceptions	9 302	3 982	5 320	133,60
626000 Frais postaux et de télécomm.	1 318	2 124	- 806	-37,95
626010 ABT INTERNET	343	324	19	5,86
626020 ABT TELEPHONIQUES	1 269	876	393	44,86
626030 CONOMMATIONS TELEPHONIQUES	48	70	- 22	-31,43
627000 Services bancaires et assim.	861	1 236	- 375	-30,34
627800 Autres frais & comm. prest. serv.	1 919	1 960	- 41	-2,09
628000 Divers	2 259	109	2 150	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	4 792	4 497	295	6,56
631100 Taxe sur les salaires	717	760	- 43	-5,66
631200 Taxe d'apprentissage	887	940	- 53	-5,64
635110 CVAE	1 058	1 097	- 39	-3,56
635111 CET	410	405	5	1,23
635130 Autres impôts locaux	485		485	N/S
635140 Taxe sur les véhicules sociétés	860	1 295	- 435	-33,59
635400 Droits d'enregistrement et timbre	375		375	N/S
Salaires et traitements	158 501	153 900	4 601	2,99
641000 Rémunération du personnel	130 436	133 673	- 3 237	-2,42
641200 Congés payés	-929	1 638	- 2 567	156,72
641410 RBT FRAIS DE	14 995	18 590	- 3 595	-19,34
641420 PRIME DE LICENCIEMENT	14 000		14 000	N/S
Charges sociales	67 770	69 875	- 2 105	-3,01
645100 Cotisations urssaf	45 958	44 754	1 204	2,69
645300 Cotisations aux caisses retr.	7 571	7 800	- 229	-2,94
645310 CAISSE RETRAITE AGIRC	2 512	2 443	69	2,82
645330 COMPL. SANTE ALLIANZ	5 626	5 555	71	1,28
645340 CAISSE PREV ALLIANZ	2 427	2 487	- 60	-2,41
645500 CHGES S/ CP	-284	763	- 1 047	137,22
647100 CHEQUES ANCV	1 200	1 600	- 400	-25,00
647500 Médecine du travail, pharmacie	373	318	55	17,30
648000 PEE /PERCO	8 372	7 674	698	9,10
648200 FORM. SALAIRES	1 184	5 840	- 4 656	-79,73
649000 CICE	-7 169	-9 357	2 188	23,38
Dotations aux amortissements sur immobilisations	7 434	2 373	5 061	213,27

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
681110 Immobilisations incorporelles	3 856	1 255	2 601	207,25
681120 Immobilisations corporelles	3 578	1 118	2 460	220,04
Dotations aux provisions sur actif circulant	2 888		2 888	N/S
681740 Créances	2 888		2 888	N/S
Autres charges	14 095	100	13 995	N/S
651800 Autres droits & valeurs similaires		70	- 70	-100
654000 Pertes sur créances irrécouvrab.	14 095		14 095	N/S
658000 Charges diverses gestion courante	0	30	- 30	-100
Total des charges d'exploitation (II)	2 350 591	2 273 459	77 132	3,39
PRODUITS FINANCIERS (III)				
Autres intérêts et produits assimilés		5 760	- 5 760	-100
764000 Revenus valeurs mobil. placement		5 760	- 5 760	-100
Total des produits financiers (V)		5 760	- 5 760	-100
Intérêts et charges assimilées	577	1 014	- 437	-43,10
661600 Intérêts bancaires & sur opér. banc	577	1 014	- 437	-43,10
Total des charges financières (VI)	577	1 014	- 437	-43,10
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
Produits exceptionnels sur opérations de gest	616		616	N/S
771100 Dedits penal. sur achats & ventes	322		322	N/S
771800 Autres prod. except. sur op. gest.	294		294	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	616		616	N/S
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VIII)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 287	5 550	- 4 263	-76,81
695000 Impôts sur les bénéfices	8 367	12 477	- 4 110	-32,94
699500 REDUCTION IMPOT	-7 080	-6 927	- 153	2,21
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 397 995	2 331 439	66 556	2,85
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 352 456	2 280 023	72 433	3,18
RESULTAT NET				

Soldes intermédiaires de gestion

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises	898 920	832 760	66 160	7,94
- Coût direct d'achat	814 627	783 519	31 108	3,97
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)	84 293	49 241	35 052	41,41
Taux de marge commerciale	9,38 %	5,91 %		
+ Production vendue	1 461 164	1 476 210	- 15 046	-1,02
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	1 461 164	1 476 210	- 15 046	-1,02
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe	4 117	5 441	- 1 324	-24,33
Marge brute sur production (II)	1 457 047	1 470 769	- 13 722	-0,93
Taux de marge brute sur production	99,72 %	99,58 %		
Marge brute globale (I + II)	1 541 340	1 519 990	21 350	1,40
Taux de marge brute globale	104,12 %	103,50 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	1 265 658	1 253 753	11 905	0,95
Valeur ajoutée produite	181 689	187 416	- 5 727	-3,06
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	10,39 %	10,63 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	4 792	4 497	295	6,56
- Salaires et traitements	157 709	152 058	5 651	3,72
- Charges sociales	67 770	69 875	- 2 105	-3,01
Excédent brut d'exploitation	45 411	39 827	5 584	14,02
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	1,92 %	1,72 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions	14 095		14 095	N/S
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	7 434	2 373	5 061	213,27
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant	2 888		2 888	N/S
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	158	80	78	97,50
- Autres charges de gestion courante	14 095	100	13 995	N/S
+ Transfert de charges d'exploitation	11 540	14 786	- 3 246	-21,95
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	46 788	52 219	- 5 431	-10,40
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	1,98 %	2,26 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés		5 760	- 5 760	-100
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	577	1 014	- 437	-43,10
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	46 210	56 986	- 10 756	-18,88
Résultat courant / chiffre d'affaires	1,96 %	2,47 %		

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	616		616	N/S
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	616			N/S
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices	1 287	5 550	- 4 263	-76,81
Résultat avant impôts	1 287	5 550	- 4 263	-76,81
Résultat net	1 287	5 550	- 4 263	-76,81

Liasse 18 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise		SARL ACBCS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12	
Adresse de l'entreprise		137 RUE DU MAYOUSSARD 38430 MOIRANS		Durée de l'exercice précédent *		12	
Numéro SIRET *		4 3 3 5 2 9 6 5 6 0 0 0 1 1		Néant ☐			
				Exercice clos le		31/12/2018	
		But		Amortissement, provisions		Net	
		1		2		3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	11 568	AG	5 111		6 458
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	18 644	AU	11 695		6 949
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
Autres participations	CU		CV				
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BB				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières *	BH	259	BI			259	
TOTAL (II)		BJ	30 471	BK	16 806		13 665
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Matières premières, approvisionnements	BL	23 827	BM			23 827
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	145 313	BY	6 452		138 862
	Autres créances (3)	BZ	40 563	CA			40 563
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
Disponibilités	CF	250 712	CG			250 712	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 480	CI			4 480	
TOTAL (III)		CJ	464 894	CK	6 452		458 443
Comptes de régulation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	EW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	EM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	495 366	CA	23 258		472 108
Renvois (1) Dont droit au bail				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		
Frais de réserve de propriété *				(3) Part à plus d'un an :	CR		
Immobilisations :				Stocks			
				Créances			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts))

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2018

Désignation de l'entreprise		SARL ACBCS		Néant ☐	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	6 948 ;	DA	6 948	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Réserve légale (3)		DD	965	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	E1	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ	DG		
	Report à nouveau		DH	118 288	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	45 539	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	171 740	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
TOTAL (III)		DR			
DETTES (*)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	16 086	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	E1	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	216 045	
	Dettes fiscales et sociales		DY	64 564	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Autres dettes		EA	26		
Compte réparti	Produits constatés d'avance (4)		EB	3 546	
TOTAL (IV)		EC	300 368		
Ecart de conversion passif *		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		FR	472 108		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	300 368		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et C.L.P.		EH	393		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ACBCS		Néant ☐				
		Exercice N						
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	898 920	FB	FC	898 920		
	Production vendue	biens *	FD	105	FE	FP	105	
			services *	FG	1 461 059	FI	FI	1 461 059
				Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 360 084	FK	FL
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	37 137		
	Autres produits (1) (11)				FQ	158		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 397 379	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	825 336		
	Variation de stock (marchandises) *				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	1 269 775		
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	4 792		
	Salaires et traitements *				FY	158 501		
	Charges sociales (10)				FZ	67 770		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *		GA	7 434		
			dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC	2 888			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD				
	Autres charges (12)				GE	14 095		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 350 591	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - I)						GG	46 788
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)				GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilés (6)				GR	577		
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)				GU	577		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(577)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	46 210		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ACBCS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	616	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	616	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	616	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				IK	1 287	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				IL	2 397 995	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				IM	2 352 456	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				IN	45 539	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			IO	
	(2)	Dont			IP	
		produits de locations immobilières			IY	
	(3)	Dont			IG	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IQ	
	(4)	Dont			HP	
		Crédit bail mobilier *			HQ	
	(5)	Dont			IH	
		Crédit bail immobilier			IJ	
	(6)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IK	
		Dont produits concernant les entreprises liées			IX	
	(6bis)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			RC	
		Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)			RD	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			A1	23 042
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			A2	
	(9)	Dont transferts de charges			A3	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A4	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Barnier N		
FRAIS RECouvreMENT				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
DIVERSES REGULARISATIONS					322	
					294	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Barnier N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SADE Expert-comptable Janvier 2019 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article
55 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2018

Désignation de l'entreprise SARL ACBCS										Néant ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
		TOTAL I				CZ		D8		D9	
		TOTAL II				KD		KE		KF	
INCORP.	Prais d'établissement et de développement					CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					KD		KE		KF	
	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	12 276	LC		LD	7 535
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN		LO		LP	
										7 535	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8Q		8M		8T	
	Autres participations					8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières					IT		IU		IV	
	TOTAL IV					LQ		LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OQ		OH		OJ		
									7 535		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légitime * ou exclusion par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par transfert à l'actif ou au passif hors transfert ou réalisation d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW	11 568	IX	11 568	
CORPORELLES	Terrains	IP		IX		LY		IZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		MB		MP	
		Inst. gales. agents et am. des constructions	IS		MC		MF		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
		Inst. gales. agents, aménagements divers	IU		MM		MIN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique	IW	1 167	MS	1 167	MT	18 644	MU	18 644
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NP	
	TOTAL III		IY	1 167	NG	1 167	NH	18 644	NI	18 644
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations	IO		OX		OY		OZ	
		Autres titres immobilisés	II		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	259	2G	259	
TOTAL IV		I3		NJ		NK	259	2H	259	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	1 167	OL	30 471	OM	30 471	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P. N° 2054-bis-SD 2018

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL ACBCS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SADEC Experts-comptables Janvier 2018 : 1548 préparateurs

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055 SD 2018

Désignation de l'entreprise : SARL ACBCS										Néant ☐ *	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	1 255	PF	3 856	PG		PH	5 111		
Terrains		PI		IJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 285	QM	3 578	QN	1 167	QO	11 695		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	9 285	QV	3 578	QW	1 167	QX	11 695		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		QN	10 539	QP	7 434	QR	1 167	QS	16 906		
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissement TOTAL I	N0	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc et amén des constructions	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de parts de participations TOTAL IV	NI			NI			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non venant de l'exercice (NP + NQ + NR)	NW					NZ					
Total général non venant de l'exercice (NS + NT + NU) NY											
Total général non venant de l'exercice (NW - NY) NZ											
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *											
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8						
Pertes de remboursement des obligations				SP	SR						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ACBCS Néant ☐

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	1	2	3	4
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	I	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation				
sur immobilisations : incorporelles	6A	6B	6C	6D
corporelles	6E	6F	6G	6H
titres mis en équivalence	02	03	04	05
titres de participation	9U	9V	9W	9X
autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
— d'exploitation		UE	UF	
Dont dotations et reprises		UG	UH	
— financières				
— exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du CGI				10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2042

SADEC Expert-Comptables Janvier 2018 : État préparatoire.

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N°2057-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL ACBCS** Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières	UT	259	UV		UW	259		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	7 742		7 742				
	Autres créances clients	UX	137 571		137 571				
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie *	UO							
	Provision pour dépréciation antérieurement constituée *								
	Personnel et comptes rattachés	UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	18 369		18 369			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	22 194		22 194			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR							
	Charges constatées d'avance	VS	4 480		4 480				
	TOTAUX		VT	190 615	VU	190 356	VV	259	
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF							

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
SADEC experts-comptables, janvier 2018 : 0441 pcpqgual.com	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y									
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z									
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	393		393					
		à plus d'1 an à l'origine	VH	15 693		15 693					
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A									
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	216 045		216 045						
	Personnel et comptes rattachés	8C	14 193		14 193						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	23 781		23 781						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	24 684		24 684					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 906		1 906						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J										
Groupe et associés (2)	VI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	26		26							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ										
Produits constatés d'avance	8L	3 646		3 646							
TOTAUX		VY	300 368	VZ	300 358						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques	VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	20 035		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2018

Désignation de l'entreprise: SARL ACBCS		Formulaire déposé au titre de l'IR		E 1	Néant ☐	Exercice N. plus le: 1 2 0 1 8		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WA 45 539	
			de son conjoint				WB	
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE 2 341	WC	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG 860	XE 3 201	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de location		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 series I)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non concernés non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	XW	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212-bis)		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)						Y1 1 287	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIL	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209-B du CGI		L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				I8	
			- imposées au taux de 0 %				ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				WN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-I-3* et 712 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ 11 800		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209-C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MB			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I	WR 61 828	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WW	
			- imposées au taux de 0 %				WH	
			- imposées au taux de 19 %				WP	
			imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA	
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							
	Majoration d'amortissement *							
	Abattement sur les plus-values et exonérations	Entreprises nouvelles - Régime d'entreprises en croissance de capital	K9	Entreprises nouvelles - Régime d'entreprises en croissance de capital	L2	Zone d'entreprises nouvelles (art. 44 bis)	L5	XF
		Pôle de compétitivité zone CICE (art. 44 bis)	L6	Société d'investissement immobilier résidentiel (art. 208 C)	K3	Zone de réhabilitation de la centrale de déchets	PA	
		Zone franche urbaine (art. 44 bis)	QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 bis)	1F	Zone franche d'activités (art. 44 bis)	XC	
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 bis)	PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance déduite par le report en arrière de déficit	ZI	XG 14 249	
Deduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XL	47 579		XH 14 249	
		déficit (II moins I)					XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL			XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XO	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XH) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	47 579			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

DGFIP 2058 A 2018
Extension

SARL ACBCS

SAGE Experts-comptables janvier 2018 : Etat prévisionnel

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(10)

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N°2058-B-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SARL ACBCS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	20 865	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	ligne WT		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
LI			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)
XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 59 A
du Code général des impôts)

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SARL ACBCS										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	169 896	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves égales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	51 416		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE					
			Autres répartitions		ZF						
	TOTAL I	ØF	221 312		Report à nouveau	ZG	221 312				
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	221 312		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	1 159 558			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 22 701						XQ	22 701			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	4 543			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	82 973			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	1 269 775			
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	1 468		
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						YZ	3 324		
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	4 792		
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY	472 526			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	413 371			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *						ØB	1 38 489			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)						Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL						
			Plus-values à 10 % JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO						
			Plus-values à 10 % JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe, indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

SAGE Expert-comptable, janvier 2018 : Etat préparatoire

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2018

Formulaire obligatoire (Article 51 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ACBCS						Néant ☐	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)	
I - Immobilisations*	1	Matériel de bureau	1 167	607		560	
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES							
Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
				Long terme (10)			
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
				Plus-value taxable à 19 % (11)			
I - Immobilisations*	1		(560)	(560)			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ACBCS Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ⁽¹⁾ ou 12,8 %

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies 0 bis du CGI) ⁽²⁾

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies 0 du CGI) ⁽³⁾

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
(1)	(2)	(3)	(4)
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme suivies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1		
N 2			
N 3			
N 4			
N 5			
N 6			
N 7			
N 8			
N 9			
N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+E-G-H
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies 0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies 0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme suivies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1					
N 2						
N 3						
N 4						
N 5						
N 6						
N 7						
N 8						
N 9						
N 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de BPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2018

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL ACBCS		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

Désignation de l'entreprise: SARL ACECS		Néant ☐ *	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN de la tête de groupe			
Exercice ouvert le: 01/01/2018 et clos le: 31/12/2018		Données en nombre de mois 1 2	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 360 084	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	2 652	
TOTAL 1	OX	2 362 736	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	158	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	X		
TOTAL 2	OM	158	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	843 858	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 230 559	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	14 095	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OG		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	2 088 512	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	274 382	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	274 382	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	2 362 736	Effectifs au sens de la CVAE * EY 4,00
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 8	GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 1 8
Date de cessation	HR	/ /	
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel *: YP 4,00			
dont apprentis YF			
dont handicapés YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale RL			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			

Formulaire obligatoire
(art. 39 de l'ann. III au C.G.I.)

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2018

N° SIRET

4 3 3 6 2 9 6 5 6 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL ACBCS

ADRESSE (voie)

137 RUE DU MAYOISSARD

CODE POSTAL

38430

VILLE

MOIRANS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

4630

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

2318

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

E.U.R.L.

Dénomination

EURL EMI

N° SIREN (si société établie en France)

90075463

% de détention

15,00

Nb de parts ou actions

1042

Adresse :

N°

Voie

RUE DU MAYOISSARD

Code Postal

38430

Commune

MOIRANS

Pays

Forme juridique

S.A.R.L.

Dénomination

SARL ALTAE

N° SIREN (si société établie en France)

253025766

% de détention

51,64

Nb de parts ou actions

3568

Adresse :

N°

Voie

RUE DU MAYOISSARD

Code Postal

38430

Commune

MOIRANS

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M

Nom patronymique

MASTAIN

Prénom(s)

LAURENT

Nom marital

% de détention

17,40

Nb de parts ou actions

1209

Naissance :

Date

17/01/1972

N° Département

62

Commune

PAS DE CALAIS

Pays

Adresse :

N°

Voie

CHEMIN DE LA COMBE BILLARD

Code Postal

38210

Commune

CRAS

Pays

Titre (2) M

Nom patronymique

MASTAIN

Prénom(s)

SEBASTIEN

Nom marital

% de détention

15,96

Nb de parts ou actions

1109

Naissance :

Date

26/04/1976

N° Département

91

Commune

ESSONE

Pays

Adresse :

N°

Voie

RUE DU 8 MAI 1945

Code Postal

38210

Commune

TULLINS

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. II au C.G.L.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122018

N° SIRET

43362965600011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL ACBCS

ADRESSE (voie)

137 RUE DU MAYOISSARD

CODE POSTAL

39430

VILLE

MOIRANS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

SADEC Experts-comptables Janvier 2018 - État préliminaire

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD
2018

*Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)*

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Tombe à date du service

01012018 31122018

Désignation de la société
SARL ACBCS
137 RUE DU MAYOISSARD
38430 MOIRANS

Adresse du siège social
Email: stephane.ivanic@altae.net

Adresse du principal établissement

Ancienne adresse en cas de changement

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3% 9 459 Déficit

Bénéfice imposable à 15% 38 120

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zone franche urbaine Pôle de compétitivité

Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

SELAS SADEC AKELYS
17, avenue d'Italie Le Transalpin
38300 BOURGOIN-JALLIEU

Tél:

Tél:

N° d'agrément du CGA

Date 22032019 **Lieu** MOIRANS

Qualité et nom du signataire Gérant **Mr IVANIC**

Signature

Tél:

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				N° 2065 bis-SD				
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065-SD				2018				
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)								
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			e					
			f					
			g					
			h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j					
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)					
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et été de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants Pour les SARL Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société								
1		2	3	Montant des sommes versées :				
				4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
RUE DU MAYOISSARD 38430 MOIRANS		1042						
LAURENT MASTAIN		1209						
CHEMIN DE LA COMBE BATTARD 38210 CRAS								
SARL ALTAE								
RUE DU MAYOISSARD 38430 MOIRANS		3588						
SEBASTIEN MASTAIN								
RUE DU 8 MAI 1945 38210 TULLINS		1109						
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾								
				MVLt restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLt imputée sur les PVLt de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁷⁾				MVLt réalisée au cours de l'exercice				
				MVLt restant à reporter				



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2018)

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2018 ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL ACBCS

du _____

Adresse 137 RUE DU MAYOUSSARD 38430 MOIRANS

au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	LIBES Hervé Gestionnaire de comptes				4 rue se Stalingrad - 38430 MOIRANS			
2	ANDE David Gestionnaire de comptes				100 impasse du Château - 38140 BEAUCROISSANT			
3	VULPAS Alexandre Gestionnaire de comptes				221 route de la gale - 01150 VILLEBOIS			
4	GIANATI Franck Gestionnaire de comptes				5 Bis rue des cordiers - 38260 LA COTE ST ANDRE			
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	39 716				39 716			39 716
2	35 754				35 754			35 754
3	34 853				34 853			34 853
4	10 946				10 946			10 946
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	121 270				121 270			121 270

**TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		9 302
Total		9 302

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices Imposables ⑨	
- de l'exercice . 2018 . . (total col. 9 + total col. 10) ⑩	130 572	- de l'exercice . 2018 . . ⑩	47 579
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire		A MOIRANS le 22/03/2019	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2018	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01 / 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N			
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé :		Néant	
SARL ACBCS 433629656			
Désignation et n° siren de la société tête de groupe			
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire	X
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
CIC		7 169	
MEC		7 080	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		119 489	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT = Autres crédits d'impôts)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

SADEC Experts-comptables Janvier 2018 : Etat préparatoire.

CA17PROREC

SARL ACBCS

[illegible]

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

SARL ACBCS

AGU: Earth's co-movers January 2018 : www.agu.org

CA20CHAAVA

SARL ACBCS

[illegible]

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
 (art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2018)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

SARL ACBCS
137 RUE DU MAYOUSSARD 38430 MOIRANS
43362965600011

Adresse du siège social si différente

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	47 579
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	47 579
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k	47 579

l **III. Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)**

(0)

m **IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)**

SADE Experts-comptables janvier 2018 : Etat pré-gaillarde.

Taux réduit d'impôt sur les sociétés - Répartition du capital
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

 LTENG219B4 (2018)
 PAGE 1/3

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

SARL ACBCS

43362965600011

Adresse du siège social si différente

PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société (a)	(d) % de participation détenu dans la société (a)
EURL EMI	15,00	SARL ALTAE	100,00
RUE DU MAYOUSSARD		RUE DU MAYOUSSARD	
38430 MOIRANS		38430 MOIRANS	
SARL ALTAE	51,64	Mr IVANIC	51,00
RUE DU MAYOUSSARD		11 allée Henri BEUQUEREL	
38430 MOIRANS		69360 SAINT SYMPHORIEN	
		Mr MASTAIN Laurent	22,00
		5 Chemin de la Combe BILLARD	
		38210 CRAS	
		Mr MASTAIN Sébastien	22,00
		14 rue du 8 mai 1945	
		38210 TULLINS-FURES	

SAGE Expert-comptables janvier 2018 : Etat préparatoire

LTENG219B4 (2018)
PAGE 2/3

SARI, ACBCS

[illegible]

LTENG219B4 (2018)
PAGE 3/3

SARL ACBCS

[illegible]

ALTAË sarl ACBCS

Société à responsabilité limitée au capital de 6 948 €
Siège social : 137, rue de Mayoissard - Parc le Pommarin
38430 Moirans

R.C.S GRENOBLE 433 629 656

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 AVRIL 2019

Procès-verbal

L'an deux mille dix-neuf,
Le 25 AVRIL à 9 heures.

Les associés de la société à responsabilité limitée ACBCS au capital de 6948 €, ayant émis 6948 parts sociales de 1 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sur la convocation de la gérance.

Monsieur Stéphane IVANIC, gérant préside cette assemblée.

Il constate que sont présents (en dehors de lui-même) :

- la société ALTAË, gérant Mr Stéphane Ivanic, titulaire de	3588 parts
- la société EMI, gérant Mr Stéphane Ivanic, titulaire de	1042 parts
- Monsieur Laurent MASTAIN, titulaire de	1109 parts
- Monsieur Sébastien MASTAIN, titulaire de	1209 parts
soit la totalité des parts émises par la société	<u>6948 parts</u>

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer, et en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Le président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de la gérance sur l'activité de la société, et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- Approbation des comptes ; quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2018.
- le rapport de la gérance.
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 AVRIL 1967, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de la gérance.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

SN LA SI

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 45 539,39 €, elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice :

- Total bénéfice	+ 45 539,39 €
- Au report à nouveau	+ 45 539,39 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par tous les associés présents ou par leur mandataire après lecture.

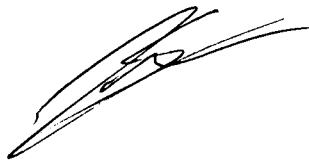
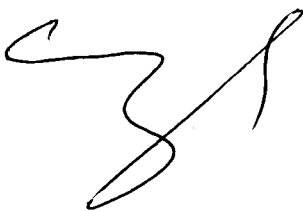
Signatures

Le Gérant des sociétés ACBCS, EMI, ALTAE

Stéphane IVANIC

Sébastien MASTAIN

Laurent MASTAIN



SM SI LA

ALTAË sarl ACBCS

Société à responsabilité limitée au capital de 6 948 €
Siège social : 137, rue de Mayoissard - Parc le Pommarin
38430 Moirans

R.C.S GRENOBLE 433 629 656

RAPPORT DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 AVRIL 2019

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la loi et des statuts de votre société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents et pièces prévus par l'article 36 du décret du 23 AVRIL 1966 qui ont, en outre, été tenus à votre disposition au siège dans les délais par ledit article.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de l'exercice, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 360 084 €.
Compte tenu des charges d'exploitation d'un montant de 2 350 591 €, le bénéfice d'exploitation s'élève à :
+ 46 788 €.

Après imputation des charges financières et des résultats exceptionnels, le bénéfice s'élève à + 45 539,39 €.

BILAN

Le total du bilan s'élève à 472 107,76 €.

RESULTAT-AFFECTATION

L'exercice écoulé fait ressortir un bénéfice de + 45 539 € que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante:

Au report à nouveau	+ 45 539,39 €
Total bénéfice	+ 45 539,39 €

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

La Gérance



SN

LN

SR

ALTAË sarl ACBCS

Société à responsabilité limitée au capital de 6 948 €
Siège social : 137, rue de Mayoissard - Parc le Pommarin
38430 Moirans

R.C.S GRENOBLE 433 629 656

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 25 avril 2019

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 31/12/2018

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice :

- | | |
|-----------------------|---------------|
| - Total bénéfice | + 45 539,39 € |
| - Au report à nouveau | + 45 539,39 € |

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Ln

SE

SN